

Michel Gaillot, grand chef des Sages

La Fédération française des conseils et villes de sages (FCVS) a un nouveau président national, Michel Gaillot, ex-proviseur du lycée hôtelier de La Rochelle et ancien maire d'Echillais

David Briand
d.briand@sudouest.fr

D'où viennent les conseils des sages ?
L'idée a été lancée en France à la fin des années 1980 par Kofi Yamgnane. Elu maire de Saint-Coulitz (Finistère) en 1989, ce Franco-Togolais s'est rendu compte qu'il prenait des décisions sans prendre en compte l'avis des personnes âgées. Originaire d'un pays de culture orale en Afrique, il a mis en place un Conseil des sages. La fédération a été créée en 1993 à l'initiative de Jacques Auxiette, ancien maire de La Roche-sur-Yon et ex-président de la Région Pays de la Loire.

Quel est le fondement qui régit cette assemblée ?

Un conseil ne peut être constitué que par la volonté d'un maire et d'une municipalité. L'idée est de faire en sorte que la démocratie locale soit moins verticale. Une charte veille au respect du bon fonctionnement, marqué notamment par la neutralité de ses membres. Le travail d'un conseil est effectué en fonction d'une lettre de mission. On peut le comprendre : cela évite que ses membres se prennent pour des conseillers municipaux.

Comment s'est passée l'instauration d'un conseil des sages à Echillais ?
Après mon élection comme maire en 2014. Les candidats ont été cooptés. Les interrogations ont été levées par mon



Michel Gaillot devant la passerelle érigée l'an dernier au-dessus du canal de la Bridoire, reliant Rochefort et Marennes. XAVIER LECTY

ancien adjoint Philippe Voisin (décédé en 2015) qui a travaillé de façon diplomate. Il était entouré de Marylise Girault, la présidente, d'Henri Sanna, l'ancien maire, et de Lucien Menet, un ex-responsable du syndicalisme agricole. On se rend compte que les équipes municipales sont ouvertes à des nouveaux arrivants qui s'enracinent mais avec un manque de mémoire. D'où l'importance de la transmission.

Sur quels thèmes ont travaillé les sages ?

D'abord les problèmes de sécurité et de vols. Ils ont réfléchi à ce qu'on pouvait organiser. Ils ont travaillé sur l'adhésion à deux dispositifs : la participation citoyenne et les Voisins Vigilants. Mais à l'issue d'un débat au Conseil municipal, nous n'avons pas donné suite car il fallait désigner des référents dans chaque quartier. Cela nous a gêné car nous ne voulions pas que ces derniers se transforment en « shérifs ».

Par ailleurs, ils ont suivi l'ex-
périence de la collecte des fer-

mentescibles à la source, pour laquelle ils ont interrogé plus de 200 personnes. Ils ont remis leurs conclusions à la Commu-

« Il n'est plus possible de jouer la politique de la grande muette »

nauté d'agglomération de Rochefort Océan (Caro) à la fin du mandat. Et ont vécu la frustration de ne pas avoir eu de re-

PARCOURS

Avec un grand-père originaire d'Echillais et une grand-mère de La Vallée, Michel Gaillot, bientôt 76 ans, est un enfant du fleuve Charente. Dans le sillage de mai 1968, ce fils d'agriculteur de La Vallée avait monté une liste lors des élections municipales de 1971 contre « le maire sortant, en place depuis 1945 », raconte celui dont le grand-père est décédé d'une crise cardiaque le 9 novembre 1970 en apprenant la mort du général de Gaulle.

Élu d'opposition jusqu'en 1977 puis dans la majorité jusqu'en 1983, il mena en parallèle une carrière d'enseignant d'allemand à Montmorillon et à Saumur, puis dans des fonctions de direction à Compiègne, Soissons, au lycée hôtelier de La Rochelle (de 1990 à 2002), avant de finir sa carrière à la tête du lycée hôtelier de Versailles. Adjoint au maire d'Echillais entre 2008 et 2014, Michel Gaillot fut maire de 2014 à 2020.

ministration de la FCVS qui compte 27 membres, soit 9 élus et 18 sages.

Quelle est votre lettre de mission ?

Faire adhérer à la fédération davantage de communes qui ont un Conseil des sages ou d'anciens. Environ une centaine de communes en France sont affiliées, mais on estime qu'entre 700 et 800 ne le sont pas.

Vous prônez davantage de démocratie horizontale, mais vous avez subi des reproches en ce sens au moment de la construction de l'incinérateur d'Echillais ?

Je mentirais si je dis que j'en garde un bon souvenir. Je n'étais pas préparé. La leçon que j'en tire aujourd'hui, c'est que l'on a tout intérêt à être transparent et à jouer la carte de la concertation et de l'information. Il n'est plus possible de jouer la politique de la grande muette. Ce projet s'est fait dans le dos, on le paie encore aujourd'hui.

Comment éviter le développement de ce sentiment ?

Il y a une attente des sages. À partir du moment où ils respectent les règles de neutralité, il faut qu'ils sachent ce qu'il advient de leur travail. Ce fut le cas de leur proposition de créer un circuit sur les pas de Pierre Loti dans lequel la Caro a cette fois joué un rôle positif.

Vous ne serez pas membre du nouveau Conseil des sages en cours de constitution. En tant que conseiller municipal délégué, vous pouvez être président de la FCVS ?

Un maire ou un élu peut postuler pour entrer au conseil d'ad-